



Rupture de pacs et rachat de part de maison

Par **Timlou**, le **04/05/2016** à **22:24**

bonjour,

Ma compagne et moi allons rompre notre pacs chez le notaire. Nous sommes propriétaires d'une maison depuis 2 ans. J'ai payé 50% de la maison en fonds propres sans crédit, elle a un crédit pour sa part. Je souhaite acheter la soulte, elle est d'accord mais me dit qu'elle ne signera pas le rachat de la soulte tant qu'elle n'a pas trouvé de logement où aller et me dit que je vais devoir en plus lui payer un loyer ! J'ai un rdv chez le notaire mais je suis très inquiète par rapport à ce loyer ; je ne comprends pas c'est elle qui souhaite partir et ne veut pas garder la maison et elle dit que c'est elle qui décidera quand elle acceptera la soulte et me réclame un loyer alors qu'en attendant de trouver un logement elle continuera à vivre dans la maison avec moi.

pouvez-vous me rassurer là-dessus ou éclaircir la situation car je ne comprends pas tout. j'ai l'impression que c'est elle la victime !